

République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail



Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du budget et du portefeuille de l'Etat



Projet Multisectoriel de Nutrition et de  
Développement de la Petite Enfance  
**PMNDPE**

Projet Multisectoriel de Nutrition et de  
Développement de la Petite Enfance (PMNDPE)

## TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT DE CHAUFFEURS BASES EN REGION**

Décembre 2018

## I. CONTEXTE DE LA MISSION

En Côte d'Ivoire, la malnutrition infantile demeure une préoccupation nationale. Selon l'Enquête Démographique des Ménages de 2011-2012, 30 % des enfants du pays accusent un retard de croissance. Cette moyenne nationale cache des variations régionales considérables. Dans les régions du Nord et du Nord-Est, la prévalence du retard de croissance atteint près de 40 %. D'autres indicateurs de malnutrition chez les enfants sont tout aussi précaires, avec 8 % des enfants souffrant de malnutrition aiguë, 14 % de faible poids de naissance et 75 % d'anémie. La proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficiant d'un régime minimum acceptable n'était que de 7 % et la proportion d'enfants de 0 à 6 mois exclusivement nourris au sein n'est que de 12 %. La prévalence des infections infantiles évitables et traitables est élevée. Le taux de prévalence de la diarrhée est d'environ 30 %, celui des autres maladies contribuant au risque de retard de croissance, telles que les infections respiratoires aiguës et le paludisme, est également élevé (18 % et 4 %, respectivement). Ce taux de prévalence élevé est associé à une utilisation inadéquate des services de base destinés à la prévention et au traitement : seuls 51 % des enfants âgés de moins de 5 ans ont reçu une vaccination complète.

Au nombre des facteurs indirects sous-jacents au risque de retard de croissance chez les enfants, figurent l'insécurité alimentaire, notamment la faible disponibilité et la faible diversité des aliments, le mauvais état sanitaire et nutritionnel des mères et, de manière plus générale, les faibles niveaux d'éducation maternelle et le statut inférieur des femmes au sein des ménages et des communautés, ainsi que les comportements et environnements insalubres.

La malnutrition doit être prévenue par des interventions qui promeuvent une croissance harmonieuse chez le jeune enfant durant les 1000 premiers jours qui s'étendent de la conception à l'âge de 24 mois. Outre le fait d'assurer une nutrition adéquate au cours de cette période, l'on reconnaît de plus en plus l'importance d'une stimulation précoce et d'interactions réactives et appropriées entre les jeunes enfants et leurs parents. L'intégration de ces interventions de stimulation précoce dans les services communautaires de santé et de nutrition existants est plus rentable que d'assurer seulement des interventions de nutrition.

Pour réduire la malnutrition infantile en Côte d'Ivoire, il faut s'attaquer à la fois aux causes directes et indirectes par un fort engagement dans les actions multisectorielles sous-jacentes. Reconnaisant l'impact de la malnutrition sur le développement humain et la croissance économique, le Gouvernement a identifié la lutte contre la malnutrition comme une priorité dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et le développement économique. Un Conseil National pour la Nutrition (CNN) a été créé et placé sous l'autorité du Premier Ministre par décret présidentiel du 16 juillet 2014. L'organe opérationnel du CNN est le Secrétariat Technique Permanent (STP), qui comprend des cadres issus des ministères clés concernés par la problématique de la malnutrition. Le CNN a conduit l'élaboration de la politique nationale de nutrition et du Plan National Multisectoriel de Nutrition validé en Conseil des Ministres en mai 2016, et mobiliser des financements pour sa mise en œuvre.

C'est dans ce cadre que la République de Côte d'Ivoire a signé des Accords de Financement conclus le 16 Février 2018 avec l'Association Internationale de Développement (IDA), pour la mise en œuvre du Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PMNDPE). Une Unité de Gestion du Projet (UGP) a été mise en place en Octobre 2018.

Le PMNDPE s'inscrit dans le cadre global du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN). Sa mise en œuvre se fera selon la stratégie dite des « communautés de convergence ».

Ainsi, le PMNDPE est bâti autour des trois (3) composantes clés. Ce sont :

- Composante 1 : Interventions en matière de nutrition et de développement de la petite enfance ;
- Composante 2 : Gouvernance et gestion de la nutrition ;
- Composante 3 : Mise en œuvre et gestion du projet.

L'objectif de développement du Projet est d'accroître la couverture des interventions de nutrition et de développement de la petite enfance dans les zones sélectionnées sur le territoire national. Les activités du PMNDPE se dérouleront dans environ 14 Régions Administratives situées au Nord, au Nord-Est, au Nord-Ouest, au Centre et au Centre Ouest du pays.

Le projet cible les enfants de moins de 5 ans, les femmes en âge de procréer et les adolescentes. Un focus est mis sur la période critique des 1 000 premiers jours, depuis la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant.

Le PMNDPE est basé sur des principes novateurs d'intervention que sont la synergie et la convergence. La stratégie de convergence communautaire implique une approche multisectorielle reposant sur un travail collaboratif efficace des différentes parties prenantes vers la réalisation d'objectifs communs. Le niveau sous-préfectoral a été identifié comme la meilleure plateforme pour instituer la coordination opérationnelle. Des organismes d'exécution locale développeront des sous-projets pour des interventions communautaires au niveau de la Sous-préfecture. Ces activités communautaires seront mises en œuvre par des *Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaire* (FRANC), qui sont des groupes de membres de la communauté.

Pour sa mise en œuvre opérationnelle, il est prévu la déconcentration de l'Unité de Gestion à travers la mise en place d'équipe régionale, afin d'assurer une proximité adéquate avec les communautaires, les prestataires, ainsi qu'avec les autorités locales.

Ce faisant, l'UGP/PMNDPE, à travers les présents TDR souhaite procéder au recrutement du personnel local en charge de l'animation des activités du Projet sur le terrain. Postes à pourvoir :

- Chauffeur (6 postes)

## **II. OBJECTIFS**

### **2.1 Objectif global**

L'objectif global de ce recrutement est de mettre en place des Unités Opérationnelles d'Appui dans les régions d'intervention du projet. Six (06) équipes opérationnelles seront ainsi installées.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

- apporter un appui technique aux partenaires régionaux, départementaux et sous préfectoraux (Comités régionaux de Nutrition, Conseils Généraux, Préfets, Maires, Sous préfectoraux, leaders religieux, Autorités traditionnelles, représentants des groupements, etc.) sur les différentes problématiques liées à la nutrition et au développement de la petite enfance, notamment la prise en charge des grossesses, l'alimentation des nourrissons, la conservation des aliments, la planification familiale,

la stimulation cognitive, les compétences parentales, et la prise en charge des maladie et la malnutrition infantiles ;

- appuyer la conception et la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs locaux, dans le cadre du transfert des capacités de gestion/planification au niveau des structures locales partenaires ;
- Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation des comités régionaux et sous-préfectoraux de nutrition dans les zones d'intervention du projet
- appuyer la rédaction de propositions de projets dans le cadre des activités de nutrition, de DPE ou de mobilisation communautaire au niveau régional ;
- assurer le suivi : (i) de l'évolution des activités de différents projets ou initiatives ; (ii) des réunions de coordination des groupes et comités techniques de travail mis en place pour statuer sur des requêtes de financement ; (iii) du partenariat avec les relais locaux : CRN, ONGs, et autres AEL, les radios de proximité, les institutions financières présentes au niveau locale, etc.

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

- Le personnel des bureaux régionaux sont recrutés et disponibles ;
- les bureaux régionaux du PMNDPE sont fonctionnels ;
- un appui technique est apporté aux différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- la continuité des actions entreprises au niveau central est assurée en région et au niveau sous-préfectoral;
- la proximité et le suivi des activités sur le terrain est assuré ;
- la gestion financière et comptable du projet est assurée au niveau régional ;
- la visibilité du projet est assurée au niveau régional ;

### **IV. ETENDUES DES TACHES DU PERSONNEL DES EQUIPES REGIONALES**

#### **1. Chauffeur**

Supérieur hiérarchique : RAF

##### **1.1. Tâches et responsabilités**

- Assurer un service de conduite prudente et sûre des véhicules du Projet ;
- Accompagner le personnel (CDP, Missions Banque mondiale, autres sur autorisation) ;
- Utiliser de façon adéquate les véhicules ;
- Tenir correctement et de façon journalière les cahiers de bord ;
- Etablir un tableau de suivi de l'utilisation de véhicules en termes de Kilométrage, en déduire l'estimation de la consommation du carburant et transmettre cette information au RAF ;
- Participer à la préparation de la planification de l'entretien des véhicules et rapports sur les entretiens effectués ;
- Entretien de façon journalière les véhicules (propreté) ;
- Vérifier les niveaux des différents lubrifiants et effectuer les vidanges à temps ;
- Vérifier l'état du pneumatique et des freins ;
- S'assurer de la disponibilité de tous les documents des véhicules (pièces du véhicule, documents de bord et carte de la ville) ;
- Assurer la petite maintenance vérification de la batterie, des bougies, des feux de signalisation, de la propreté intérieure et extérieure des véhicules ;

- Prendre un soin minutieux des outils de bord (caisse à outils et les accessoires, roue de secours, cric, etc.) ;
- Exécuter toutes tâches relatives à ces fonctions et confiées par son supérieur hiérarchique.

### **1.2. Qualification et compétences**

Le/la candidat(e) au poste de Chauffeur doit avoir les qualifications et l'expérience professionnelle suivantes :

- Au moins 05 ans d'expérience en tant que chauffeur dans une administration publique ou une entreprise ;
- Détenir le permis de conduire ;
- Connaissance de base en mécanique générale ;
- Maîtriser parfaitement le code de la route ;
- Savoir définir les itinéraires à suivre pour optimiser le temps de déplacement ;
- Savoir utiliser le GPS et tenir un carnet de bord physique et numérique ;
- Disponibilité - Courtoisie - Tenue vestimentaire correcte - Discrétion absolue

### **2. Composition du dossier**

- Une lettre de motivation adressée au Chef de Projet du PMNDPE ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et trois références ;
- Copie (s) du ou des diplôme (s) et autres attestations de travail ou certificats de formation figurant au CV ;

### **3. Date limite de dépôt de dossiers**

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au .....

### **4. Soumission des dossiers**

Les dossiers de candidatures devront parvenir, sous plis fermés avec la mention

**Chauffeur, au plus tard le ..... 2019 à .....heures** au Secrétariat du **Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PMNDPE)**, sis au plateau, Immeuble AZUR au 1<sup>er</sup> étage ; Rue Dr Crozet — 01 BP 1533 ABIDJAN 01; Tél. (225) 20 33 89 94 ou par email à l'adresse suivante : [miezantchichristine@gmail.com](mailto:miezantchichristine@gmail.com).

Le Chef de Projet du PMNDPE,

Monsieur YAO Kouamé François